L'actualité municipale

Bulletin d'information

Octobre 2018
Volume 12, numéro 4

VILLE DE SEPT-ÎLES

Sommaire

Dernières nouvelles	> 3-4
Sécurité incendie	> 4
Environnement	> 5
Tourisme	> 5
Zone culture	> 6
Loisirs	> 6-7
Bibliothèque	> 7

Fleurons du Québec 2017-2019 Sept-Îles

Suivez-nous

L'édito du MAIRE

Bonjour,

Nous sommes en pleine campagne électorale provinciale. Comme moi, vous aurez sans doute remarqué que les promesses fusent de toutes parts et vont dans toutes les directions. Est-ce là le symptôme d'une société qui fait ses choix sur des coups de tête, en fonction de son besoin immédiat et qui, finalement, oublie les grands enjeux collectifs?

Le parti qui aura mon vote (ce que je garderai secret, naturellement) devra me démontrer sa volonté d'agir à long terme (pas facile en politique), mais surtout me convaincre qu'il misera sur les acteurs locaux pour fixer les objectifs, nos objectifs. À ce jour, un seul chef de parti a initié une rencontre avec les élus municipaux pour échanger sur les préoccupations locales. Préoccupant! Le Québec a pourtant besoin de politiciens ambitieux pour ses régions et d'un réel plan stratégique d'occupation et de vitalité des territoires, adapté aux réalités et aux particularités régionales.

Quelles mesures concrètes seront mises en œuvre pour améliorer les services de santé spécialisés en région, et ainsi limiter les déplacements à grand frais de nos citoyens vers les grands centres? Quelles stratégies seront préconisées en éducation pour assurer un meilleur taux de diplomation et attirer les jeunes dans nos régions? Quel est le plan de match pour lutter contre les changements climatiques? À quand un programme préventif en matière d'érosion des berges? Quel accompagnement est prévu pour la mise à niveau de nos infrastructures, alors que le Plan Nord nous permet d'anticiper un afflux de travailleurs? Et qu'en est-il des échéanciers pour l'achèvement de la route 138 ou pour l'approvisionnement de la région en gaz naturel?

Je vous invite à être attentifs aux différents engagements, ceux qui feront la différence. Et quelles que soient vos préoccupations, faites valoir votre droit de vote; il a été chèrement gagné!

À bientôt!

Le Maire
Réjean Porlier

Votre conseil MUNICIPAL

Gervais Gagné
Conseiller municipal de Sainte-Marguerite

Guylaine Lejeune
Conseillère municipale de Ferland

Jean Masse
Conseiller municipal de l'Anse

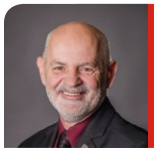

Denis Miousse
Conseiller municipal de Marie-Immaculée

Marie-Claude Quessy-Légaré
Conseillère municipale du Vieux-Quai

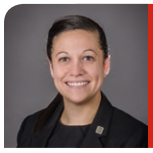

Élisabeth Chevalier
Conseillère municipale de Mgr-Blanche

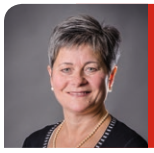

Charlotte Audet
Conseillère municipale de Jacques-Cartier

Michel Bellavance
Conseiller municipal de Sainte-Famille

Louisette Doiron-Catto
Conseillère municipale de Moisie - Les Plages

Pour rejoindre votre conseiller :

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à
mairie@ville.sept-iles.qc.ca

Hôtel de ville

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 962-2525
Télécopieur : 418 964-3213

www.ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblées publiques du CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances publiques :
10 et 24 septembre | 9 (mardi) et 22 octobre | 12 et 26 novembre

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2e et 4e lundi du mois, à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO – câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS – HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.

L'actualité municipale est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

Coordination
Amélie Robillard

Distribution
Postes Canada

Collaboration
Personnel des services municipaux et des corporations municipales

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Réalisation graphique et impression
Coralis Communication Visuelle et Imprimerie B&E

Tirage
13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à ***communications@ville.sept-iles.qc.ca***

Légalisation du cannabis… en bref

À compter du 17 octobre 2018, la consommation et la possession de cannabis seront légales au Canada. Afin d'encadrer cette nouvelle réalité, le gouvernement du Québec a adopté, en juin dernier, la *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*.

Voici un aperçu des principales mesures de cette loi.

POSSESSION DE CANNABIS

- **Interdiction complète pour les mineurs de posséder du cannabis.**
- **Dans les lieux publics :** limite de possession de 30 grammes de cannabis séché ou son équivalent.
- **Dans une résidence privée :** limite de possession de 150 grammes de cannabis séché ou son équivalent par résidence. De plus, un adulte ne peut posséder plus de 150 grammes de cannabis dans plusieurs lieux, notamment dans l'ensemble de ses résidences.
- **Interdiction de possession dans certains lieux accueillant majoritairement des mineurs :**
  - les terrains, les locaux ou les bâtiments d'un établissement d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire ou secondaire, des services éducatifs en formation professionnelle ou des services éducatifs pour les adultes en formation générale;
  - les locaux ou les bâtiments d'établissement d'enseignement collégial, à l'exception des résidences pour étudiants;
  - sur les terrains et dans les installations d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie;
  - sur les terrains et dans les locaux ou bâtiments utilisés pour la détention de personnes.

VENTE DE CANNABIS

- **Seule la Société québécoise du cannabis pourra vendre du cannabis au Québec.**
- **La vente de cannabis aux personnes de moins de 18 ans** (ou à un adulte qui achète pour un mineur) **est interdite.**
- **Un mineur ne peut être admis dans un point de vente de cannabis.**

CONSOMMATION DU CANNABIS

- **Interdiction de fumer du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer du tabac. À cela, s'ajoutent :**
  - les terrains des établissements de santé et de services sociaux;
  - les terrains des établissements collégiaux et universitaires;
  - les pistes cyclables;
  - les aires d'attente de transport en commun.

CULTURE DE CANNABIS

- **Interdiction totale de la culture de cannabis à des fins personnelles.** Il est également interdit de posséder une plante de cannabis.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **Tolérance zéro :** Interdiction à toute personne de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle s'il y a quelque présence détectable de cannabis ou d'une autre drogue dans sa salive.

D'ici l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis le 17 octobre prochain, la consommation et la possession de cannabis demeurent illégales au Québec.

Pour plus d'information sur la loi, le cannabis et ses effets, visitez le site : **encadrementcannabis.gouv.qc.ca**.

Réglementation municipale

La Ville de Sept-Îles a mis sur pied un comité de travail en vue d'élaborer un projet de règlement visant à encadrer, notamment, la consommation de cannabis dans les parcs et sites municipaux. L'adoption de ce nouveau règlement est prévue cet automne. Nous vous tiendrons informés.

Services intégrés pour les 12 à 25 ans

Le CISSS de la Côte-Nord implante le projet « Aire ouverte » à Sept-Îles

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord a été choisi pour réaliser un projet novateur visant à développer, à Sept-Îles, une offre de service intégrée répondant aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans. Le projet *Aire ouverte* permettra d'offrir dans un même lieu, grâce à la présence d'une équipe multidisciplinaire, des services en lien avec la santé mentale, la santé sexuelle, les études, le marché de l'emploi, etc.

Aire ouverte cohabitera avec la maison des jeunes de Sept-Îles, dont les locaux seront rénovés au cours des prochaines semaines.

Réalisé avec divers partenaires locaux et l'Université Laval, le projet, qui sera implanté dès cet automne, misera sur une approche utilisant les technologies de l'information (clavardage, Internet, contacts téléphoniques, etc.).

Les trois projets retenus, soit Sept-Îles, Montréal et Laval, sont financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en partenariat avec la Fondation Graham Boeckh et le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Ces projets serviront ensuite de modèle afin de développer d'autres réseaux de services intégrés destinés aux jeunes, ailleurs sur la Côte-Nord et au Québec.

Source : CISSS de la Côte-Nord

Protéger son terrain pour l'hiver

Nos hivers québécois nous imposent de protéger les végétaux susceptibles d'être endommagés par la neige, le verglas, les opérations de déneigement et les produits de déglaçage. Dès novembre, pensez à protéger vos végétaux. Voici quelques conseils pratiques.

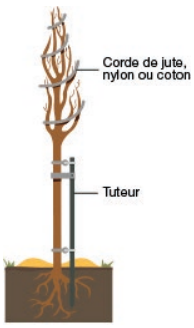

À l'automne, regroupez les branches des **arbres** à l'aide d'une corde en prenant soin de ne pas les briser. Dans le cas des arbustes, il est recommandé d'attendre que les feuilles soient tombées avant de les ficeler. À la fonte des neiges, enlevez délicatement la corde pour permettre le débourrement des feuilles.

Pour ce qui est des **conifères**, une protection est indiquée lorsqu'un arbre est fortement exposé aux vents et aux projections de la souffleuse. Dans de tels cas, une clôture à neige recouverte d'une toile synthétique ou de jute constitue un excellent choix. Vous pouvez aussi recouvrir le conifère d'un filet de plastique transparent qui prévient l'ouverture de la cime et le déchirement engendré par la souffleuse ou par les chutes de neige abondantes.

À l'aide de piquets ou de tuteurs, indiquez l'emplacement d'arbres, de murets ou de bordures décoratives qui se trouvent à proximité de la rue. Rappelons qu'il est fortement déconseillé d'installer des aménagements sur la portion de terrain correspondant à l'emprise de la rue appartenant à la Ville.

Règlement sur les compteurs d'eau

Le 10 septembre dernier, le conseil municipal a adopté son règlement sur les compteurs d'eau (nº 2018-408). Ce règlement, **qui ne s'applique pas aux immeubles résidentiels**, vise à encadrer l'installation, l'entretien et l'utilisation des compteurs d'eau sur le territoire de la Ville de Sept-Îles. Il prévoit notamment que tout immeuble d'usage industriel, commercial, institutionnel ou mixte, raccordé au réseau d'aqueduc municipal, doit être muni d'un compteur d'eau, et que ce dernier doit être compatible avec les équipements municipaux afin de permettre une lecture à distance.

Le règlement implique donc qu'au cours des prochains mois, les immeubles institutionnels, tels : édifices municipaux, établissements scolaires, établissements du milieu de la santé, etc. devront être dotés d'un compteur d'eau. Puis, graduellement, à compter de 2019, les propriétaires d'immeubles industriels ou commerciaux qui sont déjà équipés d'un compteur, devront procéder à leur remplacement par un nouvel équipement doté d'une technologie de lecture à distance.

Afin d'assurer la compatibilité des systèmes et de faciliter la lecture des données, les compteurs d'eau seront fournis par la Ville. Leur installation et leur remplacement sera toutefois à la charge des propriétaires.

L'utilisation de compteurs d'eau permet notamment de mieux quantifier la consommation réelle des utilisateurs, de détecter plus rapidement les fuites et les sources de gaspillage et de dresser un bilan de la consommation d'eau par type d'immeuble. Cette mesure vise à répondre aux exigences gouvernementales de la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**, qui prévoit une réduction de 20 % de la consommation moyenne.

Vos biens sont endommagés lors des opérations de déneigement?

La Ville ne sera pas nécessairement responsable des bris causés lors des opérations de déneigement. Pour l'être, une faute ou une négligence doit avoir été commise. Il importe donc de vous assurer que vos aménagements sont suffisamment solides pour affronter les rigueurs de l'hiver. Dans le cas où vous pouvez démontrer qu'une faute ou une négligence a été commise, il est possible de déposer une réclamation au Service du greffe, et ce, avant le 15 mai de chaque année.

Information et formulaire disponibles sur notre site Internet, sous l'onglet *Services aux citoyens/Greffe et affaires juridiques/Réclamations*.

La **Semaine de la prévention des incendies** se déroulera partout au Québec, du 7 au 13 octobre. Le département de la prévention du Service de la sécurité incendie de Sept-Îles en profite pour vous rappeler que les piles des avertisseurs de fumée doivent être changées deux fois par année. Lors des visites résidentielles de prévention, on observe encore beaucoup trop d'avertisseurs dont les piles ont été retirées ou sont non-fonctionnelles. Pour votre sécurité et celle de vos proches, pensez-y : un avertisseur fonctionnel peut sauver des vies!

Scout tombe pile!

Fidèle à leur engagement, les Scouts de Sept-Îles vous visiteront le dimanche 14 octobre pour vendre, au coût de 3 $, des piles pour vos avertisseurs de fumée. Vous pourrez aussi en profiter pour leur remettre vos piles usagées.

La saison du chauffage est à nos portes. Avez-vous fait ramoner votre cheminée?

ENVIRONNEMENT

À la mi-novembre, l'écocentre passe à l'horaire d'hiver

À compter du **lundi 12 novembre**, l'écocentre du 601, boulevard des Montagnais passe à l'horaire d'hiver. Le site sera donc ouvert **tous les jours de 12 h à 16 h, sauf le mercredi (fermé)**.

Fermeture des ARMR de Moisie et Clarke

Les aires de réception des matières résiduelles de Moisie et Clarke fermeront leurs portes pour la saison froide le **dimanche 11 novembre**, et ce, jusqu'à la mi-mai. Durant cette période, les résidents de ces secteurs sont invités à utiliser les services de l'écocentre du centre-ville,

Consultez notre site Internet pour plus d'information : **ville.sept-iles.qc.ca/ecocentre**

Quoi faire de vos feuilles mortes?

L'automne annonce une impressionnante récolte de feuilles mortes sur votre terrain? Ne les jetez surtout pas! Les feuilles mortes sont une ressource précieuse dans le monde du jardinage. Voici donc quelques trucs pour les revaloriser ou sinon, pour vous en départir adéquatement :

- Étendez-les dans vos jardins et plates-bandes pour contrôler les mauvaises herbes, enrichir le sol et conserver l'humidité.
- Déchiquetez-les simplement avec la tondeuse et les laissez-les sur place; elles nourriront votre pelouse pendant l'hiver.
- Offrez-les à un voisin qui pratique le compostage ou alors, apportez vos sacs de feuilles à l'écocentre ou dans une aire de réception des matières résiduelles près de chez vous. Les feuilles pourront ainsi y être récupérées par des organismes ou des personnes qui les revaloriseront.

Distribution de paillis à l'écocentre

Depuis le printemps dernier, il est possible de se procurer du paillis (bois raméal fragmenté) à l'écocentre de Sept-Îles. Celui-ci est produit à partir des branches et résidus verts récupérés à l'écocentre.

Selon la disponibilité et pendant les heures d'ouverture du site, le paillis est disponible en vrac, à raison d'une quantité maximum de 1,5 mètre cube (2 verges cube) par personne.

Prisé par les agriculteurs et les horticulteurs, ce paillis contribue à protéger le sol, à en conserver l'humidité, à permettre le développement de micro-organismes utiles aux plantes et à limiter la pousse des mauvaises herbes.

Disposition des carcasses d'orignaux

Les amateurs de chasse peuvent disposer gratuitement de leurs carcasses d'orignaux dans un conteneur prévu à cet effet, à l'écocentre de Sept-Îles (601, boulevard des Montagnais). Ce service est offert uniquement durant la saison de la chasse et s'adresse exclusivement à la clientèle résidentielle.

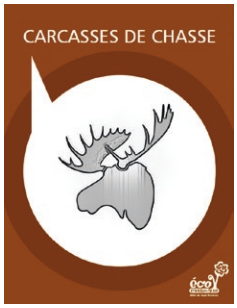

Les carcasses doivent être apportées dans des sacs étanches.

Par cette initiative démarrée l'an dernier, la Ville de Sept-Îles souhaite limiter les dépôts illégaux dans la nature ainsi que la contamination des conteneurs et des camions de transport de matières recyclables.

TOURISME

Croisières internationales

Cet automne, quatre navires de croisière feront escale à Sept-Îles. La population est invitée à se rendre au quai Mgr-Blanche pour admirer ces magnifiques bateaux et saluer les centaines de touristes qui nous visiteront!

- 15 septembre, de 12 h à 18 h - Escale du MS Amadea
- 18 septembre, de 8 h à 18 h - Escale du MS Arcadia
- 28 septembre, de 9 h à 17 h - Escale du RMS Queen Mary 2
- 6 octobre, de 12 h à 21 h - Escale du Silver Wind

© Destination S-I Nakauianan

© Destination S-I Nakauianan

Toute l'histoire de Sept-Îles, au gré d'une promenade

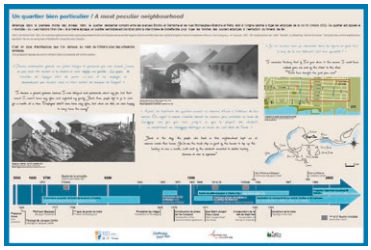

Vous avez peut-être remarqué cet été les nouveaux panneaux d'interprétation que l'on retrouve tout au long de la promenade du Vieux-Quai? Ceux-ci sont le fruit d'une étroite collaboration entre la Ville de Sept-Îles, Tourisme Sept-Îles, le Musée régional de la Côte-Nord et la Société historique du Golfe, et ont été financés par l'Entente de développement culturel. On y retrouve de petits et de grands récits de notre histoire : l'évolution des transports, la découverte de l'archipel, l'épopée de Clarke City, les naufrages, l'industrie du fer, etc., ainsi que divers faits saillants d'une époque plus récente.

Une bien intéressante promenade en perspective!

Les Journées de la culture

C'est sous le thème « Les mots à l'honneur » que se dérouleront, du 28 au 30 septembre, les 22e Journées de la culture. À Sept-Îles, comme partout aux Québec, des artistes, organismes et intervenants culturels proposent gratuitement au public des activités variées et originales, pour tous les âges et tous les goûts!

Consultez la programmation septilienne sur le site de la Ville de Sept-Îles : **ville.sept-iles.qc.ca**.

Appel de projets pour le Fonds de développement culturel

La prochaine date de tombée pour présenter un projet au Fonds de développement culturel est le **13 octobre 2018**.

Grâce à l'entente de développement culturel financée conjointement par la Ville de Sept-Îles, le ministère de la Culture et des Communications et Aluminerie Alouette, les organismes culturels, artistes et établissements d'enseignement peuvent obtenir un soutien financier allant jusqu'à 5 500 $ pour la réalisation de projets artistiques et culturels originaux, ayant des retombées dans la collectivité.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Loisirs et culture/Arts et culture*, ou communiquez avec Mme Pascale Malenfant, au 418 962-2525, poste 2950 ou **pascale.malenfant@ville.sept-iles.qc.ca**.

Nager pour survivre

Savoir nager et savoir se baigner : toute une différence!

À compter de cet automne, des élèves de l'école primaire Flemming participent au programme *Nager pour survivre*, mis sur pied par la Société de sauvetage et dispensé par l'équipe du secteur aquatique. Ce programme, qui vise à prévenir la noyade, s'apparente à une sortie scolaire éducative et sportive.

Il permet d'évaluer les habiletés aquatiques des enfants et de leur apprendre les habiletés de base pour survivre à une chute inattendue en eau profonde. Ils pourront ainsi :

1. S'orienter à la surface de l'eau après une chute inattendue (entrée par roulade)
2. Se maintenir à la surface et repérer un endroit sécuritaire (nage sur place pendant 1 minute).
3. Nager vers un endroit sécuritaire (nage sur 50 mètres).

Des leçons théoriques en classe sont aussi au programme, permettant aux participants d'intégrer des comportements sécuritaires tels :

- Nager toujours avec un ami
- Vérifier l'épaisseur de la glace
- Porter un vêtement de flottaison individuelle (VFI)
- Regarder avant de plonger

Les écoles qui souhaitent participer à ce programme sont invitées à consulter le site de la Société de sauvetage : **www.sauvetage.qc.ca**.

Secteur aquatique

Une offre de formation en constant développement

Grâce à son équipe dynamique et compétente, le secteur aquatique du Service des loisirs et de la culture est en mesure de proposer chaque année des formations diversifiées, dont l'offre est en constante évolution. Le programme de natation préscolaire de la Croix-Rouge est sans doute le plus connu, mais il faut savoir que notre équipe dispense également l'ensemble des formations visant à devenir surveillant-sauveteur ou moniteur en sécurité aquatique. Au cours des dernières années s'est ajouté le cours de *Gardien averti*, très prisé des jeunes de 11 à 15 ans, ainsi que le programme *Jeune sauveteur*.

Cet automne, s'ajoute la formation *Prêts à rester seuls*, pour les 9 à 12 ans, prélude à la formation *Gardien averti*. Dès l'été 2019, le cours *Sauveteur national – plage* sera également offert.

La plupart de ces formations sont encadrées par la Société de sauvetage du Québec et la Croix-Rouge. Pour mieux connaitre les différentes formations, consultez le nouveau dépliant disponible au Centre socio-récréatif ou sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles.

La Grande marche du GDPL

La Ville de Sept-Îles et le Conseil de bande de Uashat mak Mani-Utenam s'unissent pour organiser une activité familiale remplie d'air frais, d'activité physique et de bonne humeur! La Grande marche aura lieu le **dimanche 21 octobre**. Le départ du parcours de 5 km sera donné à 10 h.

Inscription gratuite sur le site : **onmarche.com**

Une invitation lancée par le Grand défi Pierre Lavoie et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Participez en grand nombre!

La Bibliothèque LOUIS-ANGE-SANTERRE

Une foule d'activités passionnantes pour la saison 2018-2019

La saison 2018-2019 s'annonce passionnante pour les amateurs de littérature, petits et grands!

Heures d'ouverture

Du lundi au mercredi : 12 h à 20 h

Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h

Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Nouveautés cet automne

De nouvelles activités d'animation sont proposées aux bibliophiles cet automne. C'est le cas du ***Club de lecture*** pour les 16 ans et plus, qui saura intéresser les passionnés de lecture. Pour les amateurs d'écriture, ***L'Atelier*** offrira l'occasion de peaufiner des textes seuls et en groupe, alors que le cercle d'écriture ***La vie devant soi***, permettra de partager ses souvenirs. Finalement, les mordus de jeux de société pourront se réunir au sein du club ***Passez-go!***

Retour des incontournables

Parce qu'elles sont toujours aussi appréciées des utilisateurs de tout âge, les activités suivantes restent au programme de la Bibliothèque :

- ***Granny's Rhymes***, une initiation à la langue anglaise pour les 50 ans et plus;
- ***Les Ateliers de Virginie***, des ateliers de bricolage pour les enfants de 8 à 12 ans;
- ***Des histoires pas si bêtes***, des contes et bricolages en présence d'un animal vivant, pour les enfants de 4 à 9 ans;
- ***L'Heure du conte***, pour les enfants de 3 à 5 ans;
- ***L'Heure du conte en pyjama***, pour les enfants de 4 à 7 ans;
- ***Ciné-Congé***, des films pour la famille, présentés lors de journées pédagogiques;
- ***Groupe Haïku Sept-Îles***, pour les amateurs de poésie.

Tout au long de l'année, divers événements spéciaux auront lieu à la Bibliothèque. On vous attend!

Pour ne rien manquer :

Suivez la page **Facebook** Bibliothèque Louis-Ange-Santerre

Consultez le site **Tout.septiles.ca**

Procurez-vous le bulletin mensuel ***À la page***, en ligne sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles, ou au comptoir de la bibliothèque.

Élections générales provinciales 2018

1er octobre

Tous les votes sont importants.

Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre : 418 964-3201
Site Internet : ville.sept-iles.qc.ca/nouvelarrivant

Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : **ville.sept-iles.qc.ca**
Facebook : **Ville de Sept-Îles**
Twitter : **@VilledeSeptIles**
Service d'alertes automatisé : **ville.sept-iles.qc.ca/alertes**

Tout.SEPTILES.CA

Pour savoir quoi voir ou quoi faire à Sept-Îles, visitez le nouveau site **TOUT.SEPTILES.CA**!

Vous y trouverez les activités et événements qui se déroulent à Sept-Îles, qu'il s'agisse de spectacles, d'événements sportifs, d'expositions, de conférences, d'ateliers, d'activités-bénéfice et plus encore!

Vous êtes l'organisateur d'une activité?

Diffusez-la sur **TOUT.SEPTILES.CA** en remplissant le formulaire en ligne! C'est simple et gratuit!

Pour CONSOMMER de façon écoresponsable
Pour VOUS DÉPARTIR écologiquement de vos matières
Pour VOUS INFORMER sur l'écocitoyenneté...

Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier	911
Police	
Téléphone	310-4141
Cellulaire	*4141
Urgence « Travaux publics » (en tout temps)	418 964-3300
Urgence « SPCA » (en tout temps)	418 964-3272

Mairie 418 964-3211

Services municipaux

Communications	418 964-3344
Contentieux	418 964-3222
Cour municipale	418 964-3250
Direction générale	418 964-3201
Évaluation et taxation	418 964-3217
Finances	418 964-3215
Greffe	418 964-3205
Ingénierie	418 964-3225
Loisirs et culture (500, avenue Jolliet)	418 964-3340
Ressources humaines	418 964-3220
Sécurité incendie (153, du Père-Divet)	418 964-3280
Travaux publics (601, boul. des Montagnais)	418 964-3300
Urbanisme	418 964-3233

Loisirs et culture

Arénas et plein air	418 964-3330
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	418 964-3355
Centre socio-récréatif	418 964-3371
Dossiers spéciaux	418 964-3345
Maison des jeunes	418 964-3379
Programmation (message enregistré)	418 964-3333

Centres communautaires

Ferland (École Bois-Joli)	418 964-3209
La Chapelle (Canton Arnaud)	418 583-2321
Marguerite (Gallix)	418 766-3162
Maurice-Roy (Moisie)	418 927-3653
Place de l'Anse (École Camille-Marcoux)	418 964-3264
Roger-Smith (Clarke City)	418 583-2820
Wilfrid-Gallienne (Moisie)	418 927-2133

Corporations

Développement économique Sept-Îles	418 962-7677
Corporation de Protection de l'Environnement	418 962-1316
Corporation de transport adapté	418 962-7111
Musée régional de la Côte-Nord	418 968-2070
Office municipal d'habitation	418 962-7565
Refuge des animaux (SPCA)	418 964-3272
Salle Jean-Marc-Dion	
Billetterie	418 962-0100
Administration	418 962-0850
Station récréotouristique Gallix	418 766-7547
Tourisme Sept-Îles	418 962-1238

100% de fibres postconsommation

Crédits photos de la couverture : Amélie Robillard